



Recommandations aux auteur·e·s

La Société d'Anthropologie de Paris publie dans ses Bulletins et Mémoires des contenus originaux, que ce soient des articles, des revues de synthèse, des comptes rendus d'ouvrage ou des notes concernant le champ disciplinaire de l'anthropologie biologique sensu lato, comme l'origine et l'évolution des Hominidés, les processus de peuplements, l'archéo-anthropologie funéraire, l'écologie humaine, la génétique des populations, la démographie et la dynamique de changements des sociétés, l'histoire de la discipline.

Tous les manuscrits soumis à la revue font l'objet d'un **processus d'évaluation par les pairs** en plusieurs étapes, auprès d'un comité de rédaction, d'un comité de lecture international et d'expert·e·s extérieur·e·s.

Les expertises sont réalisées en simple aveugle (les expert·e·s ont les informations sur les auteur·e·s, les expertises sont anonymes). Les expert·e·s qui le souhaitent peuvent se faire connaître auprès des auteur·e·s.

Pour être expertisé chaque manuscrit doit :

- Obéir aux normes de présentation de la revue.
- Respecter les règles de déontologie scientifique.
- Recueillir les avis favorables des membres du Comité de rédaction.

Pour être publié chaque manuscrit doit :

- Recueillir les avis favorables des membres du Comité de rédaction après analyse des avis des spécialistes effectuant l'expertise du manuscrit et des versions révisées du manuscrit.

1- Soumission électronique du manuscrit

Le manuscrit doit être soumis en un seul fichier au format DOC ou ODT comprenant successivement :

- Le titre,
- La liste des auteurs et de leur affiliation,
- Le résumé et mots-clés,
- Le texte avec les titres et légendes des figures et les tableaux à l'endroit souhaité,
- La bibliographie,
- Les annexes et supports électroniques.

Le manuscrit est soumis par e-mail à l'adresse suivante : redacchef@sapweb.fr. La version acceptée du manuscrit devra être envoyée en plusieurs fichiers distincts :



- Un unique fichier DOC ou ODT correspondant au texte, aux tableaux et légendes des figures.
- Les figures sous la forme de fichiers JPEG, TIFF, SVG ou EPS séparés (résolution minimale 600 dpi). Tous les supports visuels associés à un article doivent être libre de droits ou les auteur·e·s doivent avoir obtenu l'accord écrit du propriétaire pour la republication.
- Les annexes et supports multimédias.

2- Préparation du manuscrit

Le manuscrit sera rédigé en anglais ou en français. Il devra comporter successivement :

- Un titre en anglais et en français.
- Les noms, prénoms et adresses des auteur.e.s, leur numéro ORCID (facultatif), et l'adresse e-mail de l'auteur correspondant.
- Un résumé en anglais et en français (1 500 caractères maximum espaces compris).
- Des mots clés séparés par une virgule (5 maximum) en français et en anglais.
- Le texte du manuscrit comprendra au maximum 2 niveaux de titres non numérotés. Le texte d'un article ne doit pas dépasser les 60 000 caractères espaces compris, celui d'une note ne doit pas dépasser 30 000 caractères espaces compris. Les titres et légendes figures, ainsi que les tableaux seront insérés dans le corps du texte à l'endroit où ceux-ci doivent apparaître dans le manuscrit. Les légendes des figures et tableaux doivent être traduites en anglais ou en français. Chaque légende doit être suffisamment explicite par elle-même, sans qu'il soit nécessaire de se référer au texte. Les auteur·e·s veilleront toutefois à limiter leur longueur.
- La numérotation des tableaux (en chiffres arabes) et des figures (en chiffres arabes) se fait selon leur ordre d'apparition dans le texte.
- La liste des références bibliographiques par ordre alphabétique et suivant les recommandations *infra*.
- Les figures seront fournies aux formats JPEG, TIFF, SVG ou EPS avec une résolution minimale de 600 dpi et doivent être composées avec une largeur correspondant à une colonne (8,5 cm), une colonne et demi (12 cm) ou deux colonnes (17,5 cm) de l'article mis en forme. Les textes des illustrations sont écrits en police Arial, 9 pt (taille d'impression) et 10 pt pour les titres. Tous les supports visuels associés à un article doivent être libre de droits ou les auteur·e·s doivent avoir obtenu l'accord écrit du propriétaire pour la republication.
- Les annexes et les supports multimédias seront envoyés en fichier séparé, à moins que leur dépôt ne soit fait sur un site d'archives ouvertes. **L'article mentionnera de façon explicite comment les données brutes sont rendues accessibles, soit en annexe de l'article soit sur des serveurs (cf. §4 *infra*).**

Les pages et les lignes du manuscrit seront numérotées de façon continue dès la page de titre.



Le manuscrit sera de préférence rédigé avec la police Times New Roman, 12 pt, en double interligne, et mis en page au format A4 avec des marges de 25 mm.

Les notes infrapaginales sont appelées dans le texte par un numéro en chiffres arabes et en exposant, sans crochets ni parenthèses. Elles seront rejetées en bas de page et devront être limitées en nombre et en longueur (500 caractères maximum espaces compris par page).

Les abréviations ou sigles doivent être explicités lorsqu'ils apparaissent pour la première fois. Les termes scientifiques et techniques, ainsi que les unités de mesures et les symboles statistiques, doivent être conformes aux normes internationales.

Les références bibliographiques :

- Elles sont signalées entre parenthèses ()
- Dans le corps du texte, lorsqu'il y a un·e auteur·e, mentionner son nom et la ou les années entre parenthèses, par exemple : « ... comme présenté dans la synthèse de Parker-Pearson (2016). ». Lorsqu'il y a deux auteur·e·s, mentionner les deux noms et la ou les années entre parenthèses; par exemple : « Dans l'article de Richtsmeier et Lesciotto (2020)... ». Lorsqu'il y a plus de deux auteur·e·s, seul·e le ou la premier·e auteur·e est mentionné·e suivi de « et al. », par exemple : « Cette hypothèse due à Jablonski et al. (2002)... ». Lorsqu'il y a plusieurs références entre parenthèses, les disposer dans l'ordre chronologique de publications, séparées par un point-virgule ; par exemple : (Gomila, 1980 ; Scheuer et Black, 2000 ; Hershkovitz et al., 2011).
- Dans la liste des références, celles-ci seront agencées par ordre alphabétique. Seules les références appelées dans le texte doivent figurer dans la liste de références en fin d'article. Les titres des périodiques sont écrits en toutes lettres et le DOI des articles doit être ajouté en fin de référence.

Le modèle de présentation est illustré par les exemples suivants :

- Pour un article dans un périodique : Hershkovitz I, Smith P, Sarig R, et al (2011) Middle pleistocene dental remains from Qesem Cave (Israel). *American Journal of Physical Anthropology* 144(4):575-92. <https://doi.org/10.1002/ajpa.21446>
- Pour un ouvrage : Scheuer JL, Black S (2000) *Developmental Juvenile Osteology*, Academic Press, San Diego, California, 587 p
- Pour un article dans un ouvrage collectif : Gomila J (1980) L'Afrique subsaharienne. In: Hiernaux J (ed) *La diversité biologique humaine*. Masson, Paris, pp 107-196
- Pour une référence électronique : WHO (2019) *Global Tuberculosis report*, https://www.who.int/tb/publications/global_report/en/ (consulté le 2 octobre 2020). Si le document dispose d'un DOI ou d'une cote, on privilégiera cet identificateur à l'URL.

Supports multimédias :

Des fichiers multimédias tels que des modèle 3D (.ply, .stl, .obj), des vidéos, des images interactives en haute résolution peuvent être ajoutés en support aux articles publiés dans les BMSAP. Les fichiers seront hébergés de préférence sur le site internet des BMSAP. La taille



maximale de chaque fichier, s'ils sont hébergés sur le site des BMSAP, ne doit pas dépasser les 150 Mo. Ils peuvent être aussi hébergés sur des serveurs externes.

3- Intégrité scientifique

Il est explicitement convenu que tout manuscrit soumis aux Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris est :

- Un travail original qui n'a pas été publié et qui n'est pas en cours d'évaluation par une autre revue.
- Un travail respectant les règles d'éthique pour les publications scientifiques (cf. <https://journals.openedition.org/pistes/6143#tocto2n6>).
- Un travail transparent concernant les financements, les autorisations d'étude (prélèvements, accès aux collections, validation par un comité d'éthique, etc.), les conflits d'intérêt le cas échéant.
- Un travail exempt de tout plagiat.

4- Partage des données

Les données brutes des études publiées par les BMSAP doivent être en libre accès, en annexe du manuscrit, à disposition de préférence sur le serveur des BMSAP ou bien sur un serveur externe. Le nom du serveur et le lien doivent être mentionnés dans le manuscrit.